

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2009

Etaient présents : REYNIER-POETE Patrick
MERE Philippe
RAVANAT Jean-Luc
RAVANAT Jean-Louis
CACHET Christine
CASSAGNE Thierry
PELÉ Denis
PERRIN Caroline

Etaient excusés : BARNEL Annick
PELLISSIER Francis
RAVANAT Carole

Ordre du jour : Présentation du CDRA et de ses commissions de travail par
M. Burnichon J.F., directeur
Compte-rendu de la communauté de communes :
- Tourisme
- Déchets
- Culture
Informations et questions diverses

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 19 NOVEMBRE 2009

Après quelques modifications, le compte-rendu est approuvé par les membres du conseil municipal.

PRESENTATION DU CDRA ET DE SES COMMISSIONS DE TRAVAIL PAR M. J.F. BURNICHON, DIRECTEUR

M. Burnichon Jean-François, Directeur, est venu présenter le CDRA (Contrat de développement Rhône-Alpes) Sud Isère et ses commissions de travail, qui sont au nombre de 9 (agriculture et ressources naturelles, cadre de vie et services à la population, culture et patrimoine, économie, éducation à l'environnement et au développement durable, emploi-formation, logement habitat et urbanisme, tourisme, transports et déplacements).

Le rôle des commissions est, sur la base des orientations du comité de pilotage, de mettre en œuvre les moyens d'action et les faire évoluer, analyser toutes les demandes de subventions par le biais de fiches actions, organiser la diffusion d'information et permettre aux acteurs du territoire de se rencontrer, d'échanger.

En 2010 et 2011, les commissions vont participer à l'évaluation du contrat 2006-2011 et l'élaboration du contrat 2011-2017.

Les commissions ont besoin de participants et sont ouvertes aux élus.

Le CDRA finance des opérations diverses (associations, communes et communautés de communes, particuliers...). Les demandes de subventions doivent entrer dans les thèmes des fiches actions. Si ce n'est pas le cas, le CDRA peut réorienter les dossiers vers d'autres organismes financeurs. Il y a une enveloppe financière par fiche action. Les subventions peuvent aller de 1 000 à 200 000 euros. Les projets ne sont jamais financés à 100 %.

.../...

Patrick Reynier-Poète indique que la matheysine dépense environ 30 % de l'enveloppe financière. Le CDRA a notamment financé l'aménagement des lacs, la mine image, les passerelles.

Il remercie M. Burnichon d'être intervenu pour présenter les commissions du CDRA.

COMPTE-RENDU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : TOURISME, DECHETS, CULTURE

➤ Tourisme

Patrick Reynier-Poète informe le conseil qu'une étude financée par le CDRA et le conseil général sur le tourisme (atouts, faiblesses, manques...) a été lancée. Une structure porteuse, type office de pôle, à l'échelle des trois cantons (La Mure, Corps et Valbonnais) a été validée par les 3 communautés de communes et les 10 communes non communautaires. Le coût est d'environ 100 000 € par an pris en charge à 50 % par la communauté de communes, 40 % par les communautés de communes de Corps et Valbonnais (20 % chacune) et 10 % par les communes non alignées. Il est nécessaire d'avoir un office de pôle qui coordonne toutes les actions et qui fasse des promotions du territoire. Le débat était de savoir sous quelle forme l'office serait créé (association loi 1901 ou rattachement à l'agence pour le développement de la matheysine). La communauté de communes s'est prononcée pour le rattachement à l'agence pour le développement de la matheysine.

➤ Déchets

Denis Pelé fait part du compte-rendu de la réunion de la commission déchets. Le prix des moloks ayant diminué, le coût est pris en charge pour une moitié par la communauté de communes et pour l'autre par le SICTDM. Seule l'installation reste à la charge des communes. Les colonnes de tri sont entièrement financées par le SICTDM. Le nombre est d'une colonne pour environ 250 habitants.

Le tri est une question de volonté.

Caroline Perrin pense que pour inciter les gens à trier, il faudrait créer une compensation financière. Essayer de faire des consignes sur les emballages par exemple. De plus, l'incitation au tri doit démarrer à l'échelle du particulier.

Christine Cachet redit que la commune aurait dû profiter de l'installation des moloks pour inciter les gens à trier en mettant des colonnes de tri supplémentaires à côté des moloks.

Denis Pelé informe que l'implantation de la nouvelle déchetterie n'est pas encore déterminée mais devrait se situer entre La Motte d'Aveillans et le Mollard. Rien n'est encore décidé. Ensuite, tous les points propres des communes seraient supprimés sauf éventuellement Cholonge et Villard Saint Christophe qui sont éloignés.

Le co-compostage est utilisé par 6 agriculteurs.

Patrick Reynier-Poète précise que le broyat vert est analysé.

Denis Pelé a soulevé le problème du méthane qui pourrait être récupéré pour faire de l'électricité.

Suite à la demande d'étudiants, la commission déchets a validé la possibilité de faire appel à eux pour réaliser des projets.

Il a été abordé le sujet d'un broyeur. La commune pourrait investir dans un broyeur pour mettre à disposition de la population.

.../...

Patrick Reynier-Poète indique que les broyeurs actuels installés derrière les tracteurs ne sont pas adaptés au compostage. Pour composter, il existe soit un petit modèle, soit un modèle beaucoup plus important mais le coût est très élevé. Il n'y a pas de solution intermédiaire. A la commune de Saint Jean, on pourrait effectivement avoir un broyeur qu'on pourrait louer aux particuliers. Ou bien envoyer l'employé chez les particuliers et faire payer le service.

➤ **Culture**

Patrick Reynier-Poète informe que la communauté de communes a subventionné le projet Django Reinhardt, Messiaen, l'école des spectateurs, l'éclairage du puits du Villaret (en attente du consuel).

Le théâtre vivant a amené 7 000 spectateurs sur l'année et le cinéma a fait 20 000 entrées.

➤ **PDIPR** (Plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée)

Thierry Cassagne fait le compte-rendu de la réunion de la commission. Il existe 273 km de chemins labellisés et 86 km de non labellisés. La communauté de communes a un budget de 36 000 € subventionné à 50 % pour l'entretien de ces chemins.

La proposition est que la commission soit composée d'un élu par commune avec un suppléant de la communauté de communes + les chasseurs, les vététistes, les écologistes...

Une convention pour le chemin des Creys sera établie entre le conseil général et les propriétaires. Actuellement, certains chemins sont entretenus mécaniquement. Il ya également des chemins à entretenir à la main. Le travail, une fois terminé, doit être vérifié.

➤ **Voirie**

Philippe Mère informe le conseil que les routes communales des communes de la communauté de communes qui ont bénéficié de travaux ont été visitées par les délégués à la commission.

Un classement est proposé avec une note : si la commune refait ses réseaux, la route sera refaite et donc elle sera bien notée. Ce qui signifie qu'à Saint Jean, les réseaux existent et donc les routes ne seront pas faites. Ce classement doit être revu.

A priori, 800 000 € de travaux sont accordés. Les nouveaux travaux des chemins visités seront chiffrés.

➤ **Energies renouvelables**

Jean-Luc Ravanat fait part du compte-rendu de la réunion organisée à Minatec à l'initiative de la préfecture pour sensibiliser les élus au photovoltaïque.

Les objectifs pour 2020 sont:

- 23 % d'énergies renouvelables (soit multiplié par 400 le photovoltaïque et par 10 l'éolien)
- 20 % en moins de CO₂ par rapport à 1990
- 20 % d'efficacité énergétique en plus

Les coûts de production sont de 228 à 400 € / Mwh pour le photovoltaïque et de 74 € / Mwh pour l'éolien. La volonté de l'Etat est de promouvoir l'énergie renouvelable en soutenant le développement de cette filière par une aide financière pour les installations (crédit d'impôts), une simplification administrative des demandes et un rachat confirmé à 58c€/KWh de l'électricité produite.

➤ **Commission éoliennes**

Jean-Luc Ravanat signale que la commission a essayé de faire le point sur le projet éolien du Sénépi, qui n'avance pas.

L'idée de la commission est de l'étendre au développement durable.

Certaines communes ont fait de la thermographie (photos aériennes pour évaluer les énergies thermiques).

Il a rencontré une personne de Drac Nature qui serait prête à intervenir en mairie pour discuter avec les habitants sur les économies d'énergies.

➤ **NTIC** (Nouvelles technologies d'informations et de communications)

Christine Cachet informe le conseil que la communauté de communes va construire un site internet où seront déposées les informations. Il y aura des accès à chaque commune membre par des liens, pour les communes ayant un site. L'accès à la page de la commune se fera par l'intermédiaire d'une photo. Il faudra donc choisir cette photo.

Jean-Louis Ravanat fait remarquer que pour accéder au site, il faudra qu'internet fonctionne. Or, il y a beaucoup de soucis actuellement de connexion internet et également de téléphone. Apparemment, le câble est à saturation. Il faudrait essayer d'envoyer un courrier à France Télécom.

.....
INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES
.....

Convention ATESAT

Jean-Louis Ravanat précise que la DDE disparaît au 1^{er} janvier 2010 et devient la DDT. Elle est toujours en relation avec les communes pour les aider.

La convention ATESAT (Assistance technique fournie par les services de l'Etat au bénéfice des communes) avec la DDE de l'Isère arrive à échéance et elle propose de la renouveler pour un montant de 126,90 euros.

Le conseil municipal accepte de renouveler la convention ATESAT avec la DDE de l'Isère.

Logement à la Cure

Patrick Reynier-Poète informe qu'un logement T3 à la Cure se libère. L'Opac demande qu'on lui transmette des propositions de candidatures. Nous devons le faire savoir aux habitants.

Ramassage des ordures ménagères aux Arnauds

Patrick Reynier-Poète fait part au conseil municipal d'un courrier des habitants des Arnauds demandant une réunion sur leur ramassage des ordures ménagères qui sera supprimé lors de l'installation des moloks, puisque ce hameau n'aura pas de container semi-enterré.

Le conseil municipal est d'accord pour faire une réunion avec les habitants des Arnauds.

Christine Cachet a eu une demande sur la possibilité de mettre ce courrier sur le blog de la commune.

Patrick Reynier-Poète répond que le blog est le moyen d'expression de la commune et ne voit pas l'intérêt de mettre ce courrier dans celui-ci.

Jean-Luc Ravanat explique qu'une analyse d'eau s'est avérée non conforme aux Arnauds et de la javel a donc été mise. Les habitants des Arnauds demandent qu'ils soient informés quand un traitement est effectué.

Employés du Sivom

Philippe Mère informe qu'avec Jean-Paul Faure, ils ont reçu les employés du Sivom. Ils ont procédé à la notation pour le centre de gestion et ont mis un coefficient pour la prime. Une réunion de la commission employés doit être organisée.

Coupes affouagères

Thierry Cassagne indique que les affouagistes ayant coupé leurs arbres ont déposé les branches sur le terrain d'à côté. Un nouveau courrier pourrait leur être envoyé.

Lampadaires

Denis Pelé a constaté qu'a priori, le système de réduction de tension sur les lampadaires installés au village de Saint Jean ne fonctionne pas.

Ainsi fait et délibéré en Mairie de Saint Jean de Vaulx, les jour, mois et an désignés ci-dessus et ont signé les membres présents.